CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E106975** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE 06/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2006

Raison sociale : SARL CARL'CHAPE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/09/2015

Capital : 400

12 ZONE DE CROMEL
50220 SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES CEDEX 2006B00306

Siret : 491 471 355 00033

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3079720

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 25015794071

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 25015794071

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 33 58 49 14 **Fax :**

Portable : 06 86 76 36 63

Responsabilité légale :
REUSIAU JACQUES CO-GÉRANT / REUSIAU BRYAN, THERY, SYLVANO CO-GÉRANT / REUSIAU BRICE, PHILIBERT, CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.carl-chape.com

E-mail : contact@laineclaude.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 878 808 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6262	Chapes fluides	4	11/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/07/2026 08:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.